

École primaire François Buloz

(maternelle)

19 route du Belvédère
74 160 Saint Julien en Genevois
04 50 35 18 26



(élémentaire)

13 route de Thairy
74 160 Saint Julien en Genevois
04 50 35 17 97

Présents :

Mairie : Mr BUESSLER

DDEN : Mr PENZ

Parents d'élèves FCPE : Mmes VAN DEN BROECK, CROSET, BERNONVILLE, DELACOURT, DUPONT-YEGANEH, KONARZEWSKI, GILSON
Mr NEVEU, MARTEAU

Parents d'élèves Liste présentée par Mme OCAK : Mme OCAK, DIALLO, BAYAT, COCHET

Enseignants : Mmes SCHMID (directrice), LEDINOT (PACTE et intérim de direction), ANDRE (PS), SAUTIER (PS), HUSSON et HOSPITAL (PS/MS), TOULY (PS/MS), MONGIN (MS), TROUVE (MS), DEBARD et HOSPITAL (MS/GS), SCHMERBER (CP/CE1), BERNARD (CP/CE1), BRECHE (CP/CE1), MARTY et TOURREL (CE2), BARBOTIN (CE1), DUC (CM1/CM2), HELIOT (CM1), FIX (CE1/CE2), CAUDRON (CM1/CM2), DUPONT (ULIS), ROUSSET (GS), BARRAGAN (CP), HALLEUR (GS)

Mr LALLIARD (CM1/CM2),

ATSEM : Mme BOUFFARD

Excusées : Mmes MAGAT-SAUNIER (UPE2A), VILLANI (CP), SIRIEIX (CP), ATTARDO (CE2), Mr LEUROND (GS)

- Mot d'introduction.

Merci de la présence de tous.

Mr BUESSLER remplace Mr MARX pour ce conseil d'école compte-tenu des prochaines échéances électorales.

Un grand merci aux parents, au Sou des Écoles, à la mairie pour le partenariat en place.

Un grand merci à l'équipe éducative (enseignants, ATSEM, AVS, service civique) pour le travail de chaque jour.

- Effectifs : Total école y compris ULIS (10 élèves) : 524 élèves

Maternelle (221) : 68 PS, 87 MS, 66 GS

Élémentaire (303) : 75 CP, 72 CE1, 57 CE2, 59 CM1, 40 CM2

- Service civique : DESREUMAUX Pakome, commence à être connu dans l'école car intervient dans les classes (en maternelle sur des projets, répond au téléphone, appelle les parents pour les absences, répartit les élèves des enseignants absents en élémentaire)
- Pakome passe presque 2 heures chaque jour pour appeler les familles des élèves absents, laisse des messages. Merci d'appeler lorsque votre enfant est malade. Nous écoutons le répondeur régulièrement dans la journée, merci de laisser un message.
- Fête de l'école : vendredi 5 ou 12 juin 2020 (dossier envoyé le 08/10/2019 pour demande de manifestation, en attente de passage en commission). Appel aux parents pour organisation lors d'une réunion prochainement

Nous sommes en contact avec Mr BACHELET, responsable du service des manifestations pour l'organisation matérielle et spatiale.

- Remplacements (contractuels, organisation interne...)

De nombreux enseignants ont été absents, non remplacés. 5 remplacements sur 46 jours d'absences soit 10.9 % de remplacement depuis septembre 2019 5+ Mme VILLANI absente 1 semaine, non remplacée pour l'instant)

Lorsque qu'un enseignant est absent, les enfants sont répartis dans les autres classes qui ne sont pas forcément du même niveau.

Lorsqu'il faut répartir les enfants de plusieurs classes dans les autres classes, Mme LEDINOT, Pakome, Mme HUSSON lorsqu'elle est déchargée et moi-même sommes disponibles mais Mme LEDINOT (et Mme HUSSON) doit le faire au détriment des enfants en difficultés qu'elle prend tous les matins en groupe de lecture. Elle doit souvent annuler ces groupes.

Nous remercions les parents pour leur patience ainsi que ceux qui ont eu la possibilité de garder leurs enfants pour ne pas surcharger les classes. Je remercie également les enseignants qui les ont accueillis dans leurs classes.

Une contractuelle devait arriver le 3 février 2020, elle ne s'est jamais présentée. Après signalement à l'inspection, on nous a informés qu'elle était déjà en poste dans une autre école.

- Dates à venir (Carnaval 21 février 2020 / service sanitaire 17 et 19/03/2020, inscription des futurs PS du 11 au 15 mai 2020 (inscription en mairie jusqu'au 13 mars 2020) fête de l'école 5 juin 2020, vente de livres dans le cadre du festival du livre 17 juin de 7h30 à 9h et de 11h30 à 12h30, prochain conseil d'école 18 juin 2020)
- Listes de fournitures

Pour la prochaine rentrée et dans le cadre des actions menées cette année, nous demanderons à chaque enfant d'apporter une brosse à dents. Des élèves infirmiers font des formations à l'hygiène bucco-dentaire en classe de maternelle.

- Pour le prochain conseil d'école, nous demandons à pouvoir donner notre avis sur les rythmes scolaires.
- Intervention des délégués d'école (règlement de la cour de récréation) Absents, lu par la directrice

Avec la directrice, nous avons regardé le travail fait à l'école de Cruseilles pour mettre en place un règlement de la cour. La directrice est en train de le mettre au propre, elle va le présenter à l'équipe enseignante et nous pourrons vous le présenter au prochain conseil d'école.

Certains élèves avaient fait des affiches pour préparer cette réunion, nous nous en sommes également servi pour apporter nos idées (passage des affiches des enfants).

- Intervention des ATSEM (Mme BOUFFARD Sandra)
- ✓ Bonne relation enseignant/ATSEM
- ✓ Tournus prochainement (mot distribué aux parents d'élèves de maternelle)
- ✓ Manque de produits d'entretien, difficiles à commander et budget alloué pour l'année déjà dépassé.
- ➔ Ce service a été récupéré par le service Éducation Animation en janvier 2020, cela devrait se régler (Mr BUESSLER)
- Intervention des enseignants.
- ✓ Mme SCHMID : nouvelle école, visite et informations de l'équipe.

L'équipe éducative tient à exprimer son mal-être pour avoir été laissée pour compte, sans informations, quant au déménagement dans le nouveau groupe scolaire. L'équipe périscolaire a pu visiter les locaux alors que l'équipe enseignante non, alors que nous intervenons tous au même titre auprès des enfants. Une réunion pour le déménagement devait avoir lieu début janvier 2020, nous devions être informés de la réponse de la commission du 21 janvier 2020, à ce jour nous n'avons aucun retour officiel. L'équipe se refuse à faire les cartons en 15 jours si le déménagement est toujours d'actualité aux prochaines vacances.

La directrice doit répondre aux questions des enfants, de l'équipe, des familles, sans avoir d'éléments.

Réponses de la mairie :

- ➔ Les travaux avancent et il fallait garder une certaine pression sur les entreprises pour les garder sur le chantier.
- ➔ La municipalité s'excuse de cette non communication
- ➔ Rentrée tous ensemble le lundi 4 mai, en amont visite des locaux par l'école, les parents, les enfants... (pas de visite en soirée car école sous alarme)
- ➔ 2 mai : invitation aux portes ouvertes de 9h à 13h.
- ➔ Lundi 17 février, un courrier sera distribué dans les cahiers de liaison des enfants.

- ✓ Mme HUSSON : carnaval

21 février, plus de défilé en ville, déguisement libre et maquillage pour ceux qui n'ont pas de déguisement. Goûter offert par l'école, un mot a été distribué dans les cahiers de liaison.

Pas le cycle 3

- ✓ Mme MARTY : chauffage. Le lundi, il n'y a pas de chauffage avant 15h dans le bâtiment 1, les enfants et les enseignants travaillent avec les manteaux.
Retour post-conseil de M. BUESSLER: Le robot est dirigé depuis la mairie et démarre à 4h du matin. Mr BUESSLER a fait modifier le départ du chauffage à 1h et attend notre retour lundi prochain.
- ✓ Mme LEDINOT : ménage

Nombreux signalements à Mme BARTKOWSKI + mairie (Mr BOYMOND et DUPUIS) mais pas de changements : porte-manteaux devant la porte, portes ouvertes toute la nuit, classes non nettoyées (y compris traces de vomi dans le couloir, pas de produit ni de matériel pour nettoyer (il avait été cassé lors d'une manifestation hors temps scolaire il y a 2 ans et jamais remplacé), tableaux effacés alors que mot dessus pour ne pas effacer...

Les mauvaises conditions d'hygiène par défaut de ménage sont régulièrement abordées aux conseils d'école depuis plusieurs années. Un mauvais entretien de l'école Mandela risque de la faire vieillir prématurément.

- Intervention des parents d'élèves

➔ FCPE

- ✓ École Nelson MANDELA : nouveau planning / inauguration ou portes ouvertes ? / communication organisation pratique. ➔ évoqué précédemment
- ✓ Cervonnex (actuels élèves de Buloz en partie) : comment éviter qu'une partie des élèves fassent les déménagements Buloz -> Mandela -> Buloz -> Cervonnex en 12 mois ? quelles niveaux seront concernés?
Mr BUESSLER : La nouvelle carte scolaire ne s'applique qu'aux nouveaux entrants en maternelle ou en élémentaire (dérogation pour poursuite de la scolarité). Il existe également une dérogation pour non séparation de fratrie.
- ✓ Les bases de nutrition sont-elles abordées en classe ? Oui, dans chaque niveau ou chaque cycle, en fonction des progressions, selon les programmes rédigés par le Ministère de l'Éducation National + fruit à la récréation (encore merci aux parents qui ont pu faire que ce projet continue ainsi qu'à la mairie pour le financement) + fin d'année dernière, intervention de Mr BAUD dans les classes et visites des vergers.
- ✓ Malgré le règlement intérieur, certains parents amènent des bonbons pour les anniversaires. Est-il possible de les refuser? Oui ils sont refusés mais il est parfois difficile de ne pas distribuer les bonbons qui se trouvent dans les sacs apportés par les parents. Cette distribution se fait en classe. Nous rappelons donc le règlement : bonbons interdits et nous espérons que les parents et les enseignants le respectent.
- ✓ Félicitations aux professeurs impliqués sur Beneyluschool (effort personnel)
- ➔ Merci en espérant le généraliser par la suite. Peu de parents consultent leurs comptes, ce qui décourage les enseignants qui utilisent Beneylu et prennent du temps pour rendre compte. Le nombre de parents consultants leur compte est variable 5 en majorité à 20 max dans une classe au moins).

- ✓ Quel est le processus pour demande de psychologue scolaire ?
 - ➔ Un formulaire est à demander à la directrice ou à l'enseignant. Les délais d'attente sont longs (car très grand secteur d'intervention, elle est rattachée à l'école de Valleiry et intervient à la demande des écoles en priorisant les urgences) et passent respectivement : 1. les élèves avec une orientation spécifique (ULIS, SEGPA, maintien, passage anticipé...) car le bilan psy est obligatoire pour tout dossier, 2. les élèves à la demande des enseignants pour aider à mettre en place des aménagements pédagogiques, 3. les demandes de parents.

Il est possible d'aller dans le libéral pour avoir des rendez-vous et des bilans payants.

- ✓ Remplacements :
 - ➔ Nous remercions les parents pour leur patience ainsi que ceux qui ont eu la possibilité de garder leurs enfants pour ne pas surcharger les classes. Je remercie également les enseignants qui les ont accueillis dans leurs classes. Afin d'inciter le rectorat à maximiser les remplacements, il existe le site ouyapascours.fcpe.asso.fr afin de signaler les non-remplacements. Le rythme à 4.5 jours par semaine ne facilite pas les remplacements : remplacements quasi-impossibles les mercredis).

➔ **Liste présentée par Mme OCAK**

- ✓ Lors d'une absence d'un professeur, envisager une solution pour prévenir les parents tôt le matin pour éviter qu'ils ne se déplacent pour rien (Ex. un groupe whatsapp par classe)
- ➔ Nous n'avons pas de téléphone professionnel.
- ➔ Mme LEDINOT vient souvent très tôt le matin lorsqu'elle sait qu'un enseignant est absent et appelle chaque famille. Elle laisse systématiquement un message sur les répondeurs mais les parents ne les écoutent pas toujours et rappellent à l'école voyant qu'ils ont été contactés. Merci d'écouter les messages avant de rappeler et de nous signaler tout changement de numéro.
- ➔ Il pourrait être envisagé de récupérer les adresses emails ou tél. portable des parents d'élèves à la rentrée. Il existe des possibilités d'envoi de SMS groupés depuis internet (mais service payant)
- ✓ Trop d'élèves étrangers qui ne parlent pas français dans une classe, ce qui retarde l'apprentissage des autres, serait-il possible de répartir ces élèves dans d'autres classes ?
- ➔ Il y a dans l'école 73 % d'élèves d'origine non-francophone. Il est donc difficile de ne pas les répartir dans toutes les classes.
- ➔ Dès le CP, ils sont pris en charge par Mme MAGAT-SAUNIER à raison de 8 heures par semaine.
- ➔ Lorsqu'un nouvel élève arrive (qu'il parle français ou non), il est scolarisé dans la classe de son niveau qui a le moins d'élèves pour garder des effectifs équilibrés.
- ➔ Ce ne sont pas forcément les élèves qui ne parlent pas français qui retardent la classe. Des élèves perturbateurs font prendre du retard aux autres dans les apprentissages.

Fin du conseil à 19h30

Le prochain conseil d'école de cette année scolaire aura lieu jeudi 18 juin 2020

Je vous remercie par avance de votre présence.
La directrice, Charlène SCHMID